

LE SAVIEZ-VOUS ? VOTRE PEAU EST FRAGILE

Les dermatoses professionnelles sont des lésions de la peau dont l'origine est en totalité ou en partie liées aux conditions de travail. La multiplicité et la diversité des contacts avec de nombreuses plantes et fleurs, d'origine exotique pour certaines, amplifient le risque de se trouver face à un allergène pour le fleuriste.



PRÉVENEZ L'IRRITATION DE VOTRE PEAU

- Lavez-vous régulièrement les mains sans détergent, avec des savons surgras, séchez-les avec une serviette sèche sans frotter.
- Appliquez régulièrement sur vos mains une crème hydrophobe avant le travail et hydratante après.
- Utilisez les bons gants : en nitrile pour la manipulation des fleurs, en cuir pour la manipulation de végétaux épineux.



EN CAS DE COUPURE

Nettoyez abondamment la coupure avec de l'eau et du savon (ou une solution antiseptique). Prévenez votre employeur, qui fera une déclaration d'accident du travail si nécessaire. Vérifiez que la vaccination antitétanique est à jour. En cas de saignement abondant : mettez des gants jetables et comprimez la plaie avec un tampon hémostatique ou un chiffon propre. **Ne faites pas de garrot.**



Quelques liens utiles

www.inrs.fr
www.travailler-mieux.gouv.fr

www.ffaf.fr



Plus d'information
sur notre site internet



sstrn_44



sstrn44



sstrn_44



sstrn

SSTRN
Service de Santé au Travail de la Région Nantaise
2, rue Linné - BP 38549 - 44185 NANTES Cedex 4
Tél. : 02 40 44 26 00 Fax : 02 40 44 26 10
SIRET : 788 354 843 000 - Code APE : 8621Z



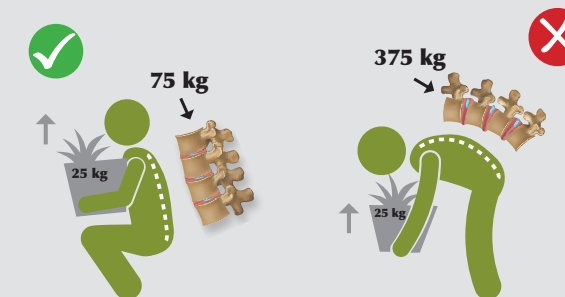
LES CONSEILS du *Sstrn* +
PRÉVENTION

FLEURISTES

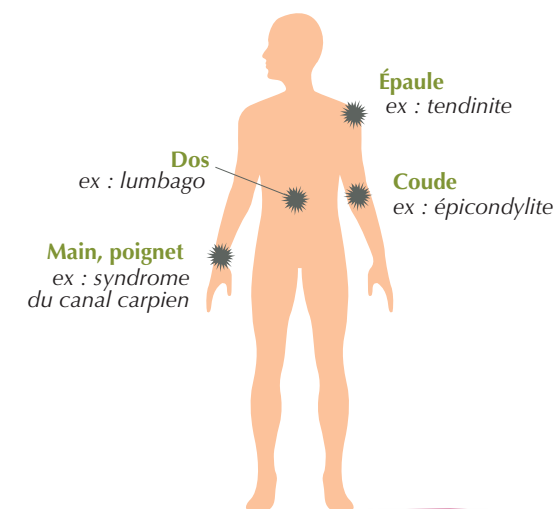
PRENEZ SOIN DE VOTRE SANTÉ
AU TRAVAIL

LE SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL
DE LA RÉGION NANTAISE

PORT DE CHARGE ATTENTION À VOTRE DOS!



Soyez vigilant lorsque vous soulevez des seaux, fléchissez les genoux et rapprochez au maximum la charge près du corps.



Chez les fleuristes, 57% des accidents du travail sont dus à la manutention manuelle et 92% des maladies professionnelles sont des TMS

Source : Ameli

© SSTRN - Toute reproduction, même partielle, est interdite. Document réalisé par la direction de la communication et les professionnels du SSTRN 2017/03 [Code article : sstrn-ds025] [Crédits photo : @ricamal, @leremy, Scriblr - Fotolia.com]



QUELS SONT LES RISQUES POUR VOTRE SANTÉ ?

L'activité professionnelle de fleuriste n'est pas sans danger pour les salariés. Elle les expose à des risques pour leur santé (accident de travail et maladie professionnelle) qu'il est important de prévenir.

LES PRINCIPALES SITUATIONS À RISQUE :

- La manutention manuelle des pots de fleurs, des seaux, des caisses, des présentoirs.
- Les gestes répétitifs : lors de la confection des bouquets, de l'utilisation d'outils à main.
- Les postures de travail : le travail debout, la posture penchée en avant.
- Le sol glissant.
- La manipulation des produits chimiques, des végétaux, des outils.



LES TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES (TMS)

Chez les fleuristes il y a une surreprésentation des TMS « troubles musculo-squelettiques » due à la manutention manuelle, les postures de travail et les gestes répétés : tendinite essentiellement au niveau des membres supérieurs (épaule, coude, poignet), canal carpien, cervicalgie, lombalgie.

Le stress, le travail au froid et l'humidité sont des facteurs aggravants !

Soyez attentif aux signaux d'alerte

- Douleurs persistantes, présentes au réveil
- Raideur articulaire
- Limitation des mouvements
- Fourmillements
- Perte de force



CHUTES, GLISSADES & ACCIDENTS

- Les chutes de plain-pied sur des sols humides ou encombrés sont fréquentes et peuvent entraîner foulures, entorses, plaies ou fractures.
- Les chutes d'objets stockés en hauteur, l'utilisation inappropriée de chaises, caisses ou cartons pour accéder aux étagères, sont sources d'accidents.

LES COUPURES ET PIQÛRES

L'utilisation d'instruments ou d'accessoires coupants tels que sécateur, cutter, ciseau, est à l'origine de coupures, de plaies ouvertes du poignet, des doigts et de la main. Les piqûres, griffures avec des roses, des cactus sont très fréquentes.



LES MOYENS DE PRÉVENTION POUR SE PROTÉGER ?

Les mesures de prévention essentielles sont l'installation des locaux, les aménagements ergonomiques du poste et des espaces de travail, le strict respect des règles d'hygiène et la protection individuelle.

VOUS ÊTES EMPLOYEUR

Vous devez évaluer les risques professionnels et rédiger le Document Unique, puis réaliser un plan de prévention correspondant aux risques identifiés.

Quelques exemples pour vous guider :

- Adaptez la hauteur des plans de travail.
- Mettez à disposition un siège assis-debout.
- Mettez à disposition une aide à la manutention : chariot, diable, facilitation de l'accès à l'eau, point d'eau dans le magasin équipé d'un tuyau d'arrosage.

- Informez et formez sur les bonnes postures.
- Installez un sol antidérapant.
- Veillez à la bonne aération et ventilation de vos locaux.
- Fournissez les équipements de protection individuelle : gants, chaussures de sécurité...
- Soyez vigilant à l'organisation du travail :
 - Anticipez la gestion des effectifs en période de surcroît de travail.
 - Veillez aux bonnes relations au travail.
 - Favorisez la communication.
 - Évitez si possible le travail isolé.

VOUS ETES SALARIÉ, PROTÉGEZ VOTRE SANTÉ

- Soyez acteur dans l'aménagement de votre poste de travail, proposez des aménagements.
- Organisez le rangement pour éviter des manutentions et des déplacements difficiles.
- Utilisez du matériel ergonomique adapté et sécurisé (lame de cutter rétractable).
- Entretenez régulièrement le matériel (affutage).
- Nettoyez régulièrement les sols.
- Veillez à garder les allées dégagées.
- Adoptez les bons réflexes en gestes et postures.
- Portez les équipements de protection mis à votre disposition (gants, masque...).



LE RISQUE CHIMIQUE

L'utilisation de produits phytosanitaires, d'engrais liquide, de colorants et de lustrants pour l'entretien des végétaux est très courante.

Ces produits chimiques créent des risques respiratoires comme des rhinites allergiques, parfois de l'asthme, des irritations respiratoires, des risques cutanés et des irritations des yeux.



LES BONS RÉFLEXES GESTES ET POSTURES

- Favorisez la traction. Évitez de tirer lors de l'utilisation des présentoirs. Si possible, poussez.



- Favorisez la manutention à deux



- Privilégiez une position de travail dynamique : assis, assis-debout, debout.

